

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 11 avril 2018

L'an deux mil dix-huit et le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 4 avril 2018, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : MM. Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Lilian GAILLARDET, Michel MALBET, Philippe PECASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Bernard SALLABERRY, Mmes Jacqueline BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Pauline DELRIEU, Delphine LESTASTEREYRES et Constance MAUGENET.

Excusés représentés : M. Pierre DIBON (pouvoir donné à Mme Sandrine BUSSIRON) et Mme MONTAUZER MERDY Nelly (pouvoir donné à M. Thierry AIMÉ).

Absente excusée : Mme Céline LAFITTE.

Madame Pauline DELRIEU a été élue secrétaire.

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle pour la création d'un logement d'urgence

Le Maire expose à l'assemblée la nécessité de créer un logement d'urgence sur la commune.

Il ajoute que l'association Saint Jean Baptiste est propriétaire d'un bâtiment sur la place du village, pouvant l'abriter. Celle-ci s'engage à financer en grande partie les travaux mais sollicite toutefois le soutien de la Commune pour mener à bien ce projet.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

DECIDE par 10 voix pour et quatre abstentions, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 euros à l'association Saint Jean Baptiste de GUICHE.

PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice.

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette subvention.

Fait et délibéré à GUICHE, le 11 avril 2018
Le Maire,



Jean Yves BUSSIRON

Reçu par Contrôle de légalité, le
Affiché le **25 AVR. 2018**